



Monsieur le Président,

Les dernières élections régionales et départementales ont de nouveau mis en lumière la faible participation des jeunes à la vie démocratique : 87% des 18-24 ans ne se sont pas rendus aux urnes pour le premier tour. Ce constat, particulièrement marquant lors du dernier rendez-vous électoral, n'est malheureusement pas nouveau. Cette désaffection des jeunes pour les élections politiques peut faire craindre que la vie politique s'organise progressivement sans eux, avec le risque à terme d'une fracture démocratique et générationnelle.

La situation est d'autant plus paradoxale que les jeunes ne se tiennent pas éloignés pour autant des grandes causes de notre société ou de la recherche du bien commun, comme le démontre leur implication dans le combat pour l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore dans la lutte contre le changement climatique. Si les formes de leur engagement peuvent différer des générations précédentes, avec des interventions parfois plus ponctuelles, le succès de la plateforme *jeveuxaider* lancée par le Gouvernement pendant la crise sanitaire, ou encore la dynamique que connaît le service civique ou le service national universel montrent une volonté d'engagement non démentie.

Comme j'ai pu l'annoncer devant votre assemblée le 14 septembre et dans le prolongement des réflexions que le Conseil économique, social et environnemental a conduit sur la place de la jeunesse dans la société, je souhaite que votre assemblée éclaire le Gouvernement sur les voies et moyens permettant de revitaliser le lien étroit qui doit unir la volonté d'engagement dans la société avec la participation démocratique. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir étudier la nature et les raisons de ce renouvellement des formes de l'engagement de la jeunesse et, plus largement, de sa place dans la vie démocratique de notre pays et de faire des propositions permettant le renforcement la cohérence de nos politiques publiques en la matière.

Ces travaux sur l'engagement de la jeunesse dans notre société viendront compléter de façon utile et pertinente ceux que vous conduisez d'ores et déjà, en réponse à la demande que vous a adressée le Président de l'Assemblée nationale en juillet dernier, sur l'exercice du vote par nos concitoyens, dans le champ politique, bien sûr, mais aussi dans les secteurs économiques, sociaux, ou encore associatifs.

Je souhaiterais que vous puissiez me faire part des conclusions de vos travaux avant la fin du mois de juin 2022. Pour les mener à bien, vous pourrez vous appuyer sur l'ensemble des administrations et services qu'il vous semblera utile de consulter, et en particulier ceux du ministère de l'Intérieur et du Secrétariat d'État en charge de la jeunesse et de l'engagement.

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous



Jean CASTEX